

Elisabeth Kopp devant la presse : moderato cantabile

Autor(en): **Lempen, Silvia / Kopp, Elisabeth**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ELISABETH KOPP DEVANT LA PRESSE

MODERATO CANTABILE

Lors de sa première rencontre avec les journalistes romands, le 10 janvier, dans le cadre du Cercle lausannois de la Presse, Elisabeth Kopp est apparue satisfaite et détendue après ses trois premiers mois au gouvernement. Elle a défendu avec vigueur le nouveau droit matrimonial contre le référendum qui le menace, mais elle a jeté un froid parmi les journalistes présents, et surtout parmi les femmes, en manifestant son opposition à la solution du délai en matière d'avortement.

Q uatre-vingts journalistes s'étaient déplacés pour écouter la première conseillère fédérale : un beau succès, où la curiosité avait sans doute sa part. Aux inévitables questions sur son intégration dans un collège d'hommes et sur sa nouvelle organisation familiale, Elisabeth Kopp a répondu avec autant de gentillesse que d'aplomb : pas l'ombre d'un problème en vue, tout baigne dans l'huile.

Quant au métier de conseillère fédérale, la néophyte affirme n'en avoir retiré jusqu'ici que des satisfactions ; c'est à peine si elle admet qu'il n'est pas toujours facile de défendre certains dossiers hérités de ses prédécesseurs. Ce n'est donc pas la première conseillère fédérale qui prendra sur elle de ruer dans les brancards de la collégialité.

SOUTIEN AU NOUVEAU DROIT MATRIMONIAL

Mis à part les deux grands problèmes des réfugiés et de la pollution de l'air, qui constituent ses priorités, Elisabeth Kopp s'est déclarée préoccupée par le référendum contre le nouveau droit matrimonial.

Elle a lancé un appel aux journalistes afin qu'ils contribuent à le faire échouer. « Ce nouveau droit, a-t-elle dit, n'est pas une révolution. C'est simplement une adaptation de la loi à la réalité vécue par nos concitoyens. »

En ce qui concerne l'application de l'égalité des droits, la principale difficulté consiste, selon Elisabeth Kopp, dans l'établissement de critères valables pour



définir la notion de travail égal. Interrogée sur l'actuelle absence, dans la législation suisse, de toute protection contre les licenciements abusifs (c'est là le principal motif qui retient les femmes d'intenter des procès pour discrimination salariale), elle a rappelé que cette protection (concernant notamment les cas où les travailleuses (-eurs) n'ont d'autre tort que d'avoir fait valoir leurs droits) devrait être instaurée selon le nouveau projet de loi élaboré par le Conseil fédéral, qui doit encore passer devant les Chambres.

Du point de vue des intérêts des femmes, la grosse déception est venue lorsqu'il a été question de l'interruption de grossesse. « Autrefois, a dit Elisabeth Kopp, j'étais favorable à la solution du délai ; mais j'ai changé d'avis quand on m'a rapporté que beaucoup de femmes souhaitent se faire avorter tout simplement parce qu'elles ne sont pas satisfaites du sexe de leur enfant à naître. Je suis actuellement favorable au système des indications médico-sociales ».

CONTRE LA SOLUTION DU DELAI

Stupeur consternée dans une partie de l'assistance. Une consœur fait remarquer que l'amniocentèse, le seul examen qui permet de déterminer avec certitude le sexe du fœtus, ne se pratique qu'à partir du 5^e mois de grossesse, alors que la solution du délai autorise l'avortement jusqu'à la fin du 3^e mois. Au reste, ajoute-t-elle, comment peut-on envisager de pénaliser l'immense majorité des femmes qui souhaitent interrompre leur grossesse pour toutes sortes de raisons sérieuses, en considération de la minuscule poignée qui pourrait avoir les motivations invoquées ?

On en reste là. On passe à autre chose. « Tout conseiller fédéral qui entre en fonctions rêve de changer quelque chose dans le gouvernement de la Suisse, au niveau des idées ou de la pratique politique, de laisser son empreinte quelque part. Qu'en est-il en ce qui vous concerne ? » Cette excellente question posée par un confrère, au détour de laquelle on pouvait espérer voir se profiler la personnalité politique originale de notre première femme d'Etat, semble surprendre Elisabeth Kopp.

Le Conseil fédéral, et le travail qui s'y fait, lui conviennent tels qu'ils sont (elle avait d'ailleurs précédemment exprimé son opinion négative sur l'initiative des femmes jurassiennes, cf. p. 18). Ce à quoi elle tient par-dessus tout, c'est le contact. On lui écrit beaucoup, surtout les femmes. Et Elisabeth Kopp répond à toutes les lettres.

L'échange de correspondance entre la Commission féminine de la CRT et la nouvelle conseillère fédérale, dont nous avons publié des extraits dans notre numéro de janvier (p. 20) tendrait à prouver que s'écrire ne signifie pas toujours s'entendre et se comprendre. Il serait cependant dommage que les femmes, et en particulier les féministes, renoncent à interpeller une politicienne qui affirme avec tant d'insistance sa volonté d'ouverture.

Silvia Lempen